
Assemblée communale du 12 décembre 2017

Présidence : M. Cédric Péclard, Syndic

Scrutateurs : Mmes Georgette Ayer et Sylviane Buchs
MM. Marcel Brülhart et Jean-Paul Hadorn

Présents : 112 (selon liste des présences)

Excusé(s) : Mmes Corry Fontaine, Nathalie Fontaine, Nicole Grin, Rosa Imfeld, Béatrice Kottelat, Simone Lambert, Nathalie Ruch et Marie-Jeanne Vézy
MM. Gérard Fontaine, Christophe Kottelat et Vincent Schmid

A 20h00, M. le Président ouvre l'assemblée et souhaite la plus cordiale des bienvenues aux citoyennes et citoyens présents.

Cette assemblée a été convoquée par la Feuille Officielle N° 48 du 1^{er} décembre 2017, par avis sur le site internet de la commune, par affichage au pilier public et par envoi à tous les ménages.

Aucune remarque n'étant formulée concernant le mode de convocation, cette assemblée est valablement constituée et apte à délibérer.

Il donne ensuite connaissance de l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 31 août 2017
2. Budget 2018
 - a) Présentation du budget de fonctionnement et rapport de la commission financière
 - b) Présentation du budget d'investissement et rapport de la commission financière
 - Aménagement de deux arrêts de bus pour les transports publics à Aumont et Granges-de-Vesin
 - Construction de conduites d'eau potable
 - Construction de canalisations eaux usées et eaux claires
 - Achat de terrain à Granges-de-Vesin
 - Crédit d'étude pour la rénovation de la salle d'Aumont
 - Achat de mobilier
 - c) Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
3. Divers

Les documents relatifs aux points 1 et 2 ne seront pas lus intégralement étant joints à la convocation.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 31 août 2017

Ce procès-verbal étant joint à la convocation, M. le Président demande s'il y a des remarques ou des demandes de renseignement.

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de l'assemblée communale du 31 août 2017 est accepté à l'unanimité.

2. Budget 2018

a) Présentation du budget de fonctionnement

Lecture est donnée par M. Sébastien Banderet du budget de fonctionnement 2018 récapitulé comme suit :

RECAPITULATION BUDGET DE FONCTIONNEMENT	Budget 2018	
	Charges	Produits
TOTAUX FONCTIONNEMENT	4'740'160.00	4'744'465.00
ADMINISTRATION	548'660.00	88'960.00
ORDRE PUBLIC	93'900.00	39'000.00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'554'700.00	85'200.00
CULTE, CULTURE ET LOISIRS	35'300.00	
SANTE	454'400.00	2'800.00
AFFAIRES SOCIALES	576'300.00	
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	261'200.00	23'400.00
PROTECTION+AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	587'300.00	542'105.00
ECONOMIE	18'900.00	
FINANCES ET IMPOTS	609'500.00	3'963'000.00
Excédents produits fonctionnement	4'305.00	

Le budget de fonctionnement a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 13 novembre 2017 et présenté à la Commission financière le 5 décembre 2017.

M. Georges Baeriswyl demande à quoi correspond le montant de Fr. 60'000.- dans les dépenses du chapitre gestion des déchets.

Ce montant représente la contribution annuelle que la commune devra payer à RG Récupération soit 1'423 habitants à Fr. 40.- pour la participation à la déchetterie régionale de Sévaz ainsi que la mise à disposition d'un montant pour l'élimination des pampers aux citoyens concernés.

La taxe de base annuelle passera à Fr. 35.- pour les personnes majeures (augmentation de Fr. 5.-) et restera identique pour les personnes mineures à Fr. 15.- ce qui permettra un taux de couverture de 72% (minimum légal à 70%).

Rapport de la Commission financière

La parole n'étant plus demandée, la Commission financière livre son rapport. Elle souligne que comme pour chaque exercice, beaucoup de postes sont des dépenses dites liées, imposées par l'Etat. Elle demande donc aux citoyens de l'approuver tel que présenté.

b) Présentation du budget d'investissement

Lecture est donnée par M. Sébastien Banderet du budget d'investissement 2018 récapitulé comme suit :

RECAPITULATION BUDGET D'INVESTISSEMENT	Budget 2018	
	Dépenses	Recettes
TOTAUX INVESTISSEMENT	2'275'000.00	313'500.00
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	50'000.00	
PROTECTION+AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1'440'000.00	313'500.00
FINANCES ET IMPOTS	785'000.00	
Excédents dépenses investissement		1'961'500.00

Le budget d'investissement a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 20 novembre 2017 et présenté à la Commission financière le 5 décembre 2017.

Création de deux arrêts de bus pour les transports publics à Aumont et Granges-de-Vesin – Fr. 50'000.-

En vue d'une future collaboration avec les Transports publics fribourgeois (TPF) dans le cadre de nos transports scolaires, une nouvelle ligne est envisagée pour desservir les villages d'Aumont et Granges-de-Vesin en direction d'Estavayer-le-Lac et retour. Elle servira également pour le transport des élèves qui fréquentent le CO de la Broye à Estavayer-le-Lac. La mise en place de cette nouvelle ligne nécessite la réalisation de deux arrêts de transports publics à Aumont et Granges-de-Vesin qui devront être adaptés aux handicapés selon la nouvelle loi sur l'égalité pour les handicapés.

Mme Georgette Ayer demande à quels endroits seront situés les arrêts de bus.

M. le Président répond qu'à Aumont il sera aménagé près de la grande salle en face du bâtiment Swisscom et à Granges-de-Vesin sur la route de Chéseau.

M. Nicolas Egger souhaite savoir s'il est prévu des modifications des arrêts de bus à Frasses et Montet.

M. le Président indique qu'il n'est pas prévu de les modifier pour l'instant mais ils sont à l'étude car la nouvelle loi sur les handicapés nécessite de les réaménager.

Construction de conduites d'eau potable – Fr. 540'000.-

Il s'agit des travaux de raccordement au réseau communal d'eau potable du site des Favresses à Montet pour un montant de Fr. 290'000.-. Ces travaux seront subventionnés par l'ECAB à hauteur de 15%.

Il est également prévu un montant de Fr. 190'000.- pour le bouclage du réseau communal d'eau potable dans le quartier des Rittes à Montet.

Enfin, un montant de Fr. 60'000.- est nécessaire pour la construction d'une nouvelle conduite d'eau potable dans le secteur de la route communale d'accès à l'école de Montet.

Construction de canalisations – Fr. 900'000.-

Dans le cadre des travaux de réfection de la route cantonale qui seront entrepris par le canton en 2018 sur la route de Vesin à Montet, il est envisagé de séparer les eaux usées et les eaux claires dans ce secteur selon le plan général d'évacuation des eaux de la commune pour un montant de Fr. 640'000.-.

Il est également prévu la construction de canalisations eaux usées et eaux claires dans le secteur de la route communale d'accès à l'école de Montet pour un montant de Fr. 260'000.-.

Achat de terrain – Fr. 670'000.-

Il s'agit de l'acquisition de la parcelle n° 737 à Granges-de-Vesin, d'une surface de 3'033 m², qui va dans la continuité de l'achat de la parcelle voisine qui a eu lieu en septembre dernier. Elle permettra à la commune d'avoir la maîtrise du développement futur dans ce secteur.

Crédit d'étude pour rénovation de la salle d'Aumont – Fr. 40'000.-

Vu l'état de certaines parties du bâtiment, ce crédit permettra d'élaborer un projet d'assainissement de la salle notamment au niveau du chauffage et de l'isolation des façades et de la toiture.

Achat de mobilier – Fr. 75'000.-

Il s'agit du remplacement du mobilier de la salle d'Aumont soit environ 500 chaises et 80 tables.

M. Bernard Berchier signale que, lors de l'acquisition des chaises, il s'agira de penser à un système de crochet pour les relier.

Mme Annelise Volery ajoute qu'elles doivent être attachées pour les spectacles.

Rapport de la Commission financière

La parole n'étant plus demandée, la Commission financière livre son rapport. Elle précise que le montant total des charges s'élève à Fr. 2'275'000.-. Elle reconnaît tous les investissements nécessaires et utiles. Elle demande donc aux citoyens de les approuver tels que présentés.

c) Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement

Les crédits relatifs aux nouveaux investissements, avec recours éventuel à l'emprunt, d'un montant total de Fr. 2'275'000.- sont approuvés par l'assemblée de la manière suivante :

- Création de deux arrêts de bus pour les transports publics à Aumont et Granges-de-Vesin – Fr. 50'000.- / 112 oui
- Construction de conduites d'eau potable – Fr. 540'000.- / 112 oui
- Construction de canalisations eaux usées et eaux claires – Fr. 900'000.- / 112 oui
- Achat de terrain – Fr. 670'000.- / 112 oui
- Crédit d'étude pour la rénovation de la salle d'Aumont – Fr. 40'000.- / 111 oui – 1 abstention
- Achat de mobilier – Fr. 75'000.- / 111 oui – 1 abstention

Le budget de fonctionnement 2018 est accepté, à l'unanimité, par l'assemblée.

Le budget d'investissement 2018 est accepté, à l'unanimité, par l'assemblée.

3. Divers

En préambule, M. le Président rappelle le sondage sur la fibre optique et invite les citoyens à y répondre.

Il ouvre ensuite la discussion et donne la parole aux citoyens présents.

M. Patrick Buchs demande s'il est possible d'installer un panneau de signalisation « Impasse » dans le quartier de Grandvau à Aumont.

M. le Président en prend note et indique que le Conseil communal va analyser la situation.

M. André Rossier se renseigne sur la possibilité d'installer 6 tables et 36 chaises dans la salle communale de Granges-de-Vesin lors du changement du mobilier de la salle d'Aumont.

M. le Président indique que le nécessaire sera fait à ce sujet.

M. Pierre Baeriswyl souhaite savoir si une solution a été trouvée concernant la canalisation située près de son habitation sur la route des Pralets à Granges-de-Vesin.

M. le Président répond qu'une étude est en cours afin de solutionner ce problème.

Mme Marie-Josée Baeriswyl intervient pour signaler que certaines personnes déposent les déjections canines de leurs animaux à côté des poubelles à Granges-de-Vesin. Elle souhaite l'envoi d'un tout-ménage pour respect de la propreté.

M. le Président en prend bonne note.

M. Rolf Fehmann se renseigne sur la parcelle concernée par l'achat de terrain voté dans le cadre du budget d'investissement.

M. le Président explique qu'il s'agit de la parcelle adjacente au terrain acquis par la commune à l'automne dernier pour un prix de Fr. 450'000.-. Les modalités d'achat de cette parcelles doivent encore être réglées.

M. Nicolas Egger demande de faire le nécessaire pour interdire le stationnement de véhicules sur la place de parc de la grande salle de Montet lorsque des lotos sont organisés.

M. le Président précise que le Conseil communal essaiera de régler ce cas.

M. Jean-Claude Volery demande si le Conseil communal envisage de prendre des mesures de sécurité par rapport au passage du bus des Transports publics fribourgeois (TPF) dans le village d'Aumont car certains endroits sont étroits et dangereux.

M. le Président indique qu'un test a été effectué avec un bus articulé et qu'il n'y a aucun souci au niveau de la sécurité. Il ne s'agira que de quelques passages journaliers.

Mme Florence Rossier souhaite savoir à qui s'adresser lorsqu'il est constaté que des feux sont allumés.

M. le Président répond qu'en principe il faut prendre contact avec la police. Toutefois, comme la situation n'est pas très claire à ce sujet, des renseignements seront pris auprès des instances supérieures.

Mme Marie-Josée Baeriswyl se renseigne sur l'utilisation de la place de parc située devant l'ancienne école de Granges-de-Vesin.

M. le Président dit qu'elle est réservée aux locataires de l'immeuble. Le Conseil communal contrôlera son utilisation.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie les citoyennes et citoyens présents pour l'intérêt porté à la commune et la confiance témoignée. Il remercie également pour leur travail ses collègues du Conseil, les employés communaux et toutes les personnes qui s'engagent pour la commune.

Au nom du Conseil communal, il souhaite à chacune et chacun une belle fête de Noël et ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

L'assemblée est levée à 21h15 et tous les participants sont invités à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Le secrétaire

C. Péclard

D. Fasel